

# Règlement du concours de nouvelles Policières 2006 de la ville de Bessancourt

**Article 1 :** La Bibliothèque Municipale Keller de Bessancourt et le Service Culturel de la Mairie organisent leur second concours de nouvelles policières. Il sera clos le 1<sup>er</sup> mars 2006.

Les envois seront à adresser à :  
Bibliothèque Municipale Keller  
Concours de Nouvelles Policières 2006  
8, rue Madame, BP 25  
95 550 BESSANCOURT

**Article 2 :** Les participants au concours devront rédiger une nouvelle inédite dans le genre policier au sens large (enquête, thriller, psychologique, social, noir...) en utilisant les phrases suivantes proposées par Maxime Chattam pour **le concours adulte** :

« Le vent sifflait à l'extérieur comme une incantation maléfique.  
Toute la cellule d'enquête venait de se rassembler en urgence dans la petite pièce carrelée. Parmi les derniers arrivés, l'inspecteur Oriodifro ne passait pas inaperçu. Culminant au-dessus du mètre quatre-vingt-dix, le crâne lisse et laiteux à l'instar d'une pleine lune et des yeux rouges à l'image du diable dans ses meilleurs jours.  
Oriodifro ne tranchait pas seulement parce qu'il était albinos, il se faisait remarquer par ses méthodes singulières.  
Et ce soir là, il comprit en entrant qu'il était attendu avec impatience, pour apporter un peu de lumière dans cette étrange affaire.  
Les suspects étaient là, tous alignés devant lui.  
Jamais en quinze ans de carrière, il n'en avait vu des comme ça. »

Pour le **concours junior**, les candidats de moins de 18 ans devront utiliser les phrases suivantes proposées par Hervé Jubert :

« L'homme est assis dans sa baignoire. Son bras droit pend vers le sol. Dans sa main, une plume. La main gauche, posée sur une tablette en travers de la baignoire, tient un papier (voir pièce à conviction). Le coup de couteau a laissé

une plaie sous la clavicule droite. L'arme du crime est sur le plancher, à côté de la baignoire. L'inspecteur chargé de relever les empreintes nous a signalé que cette mise en scène reprenait celle utilisée par Jacques-Louis David dans son tableau Marat assassiné, visible au musée du Louvre. Bien entendu nous comptons sur vous pour résoudre cette affaire. »

Le temps de conjugaison des verbes peut être modifié.  
Pour les 2 catégories, adulte et junior, les textes seront dactylographiés et comporteront 15 000 signes au maximum (espaces compris), soit 10 pages de 25 lignes chacune.

Rappelons qu'une nouvelle est une fiction généralement brève et intense présentant des personnages peu nombreux qui réagissent à l'événement au cœur du récit. Elle comporte impérativement un titre qui donne du sens à l'intrigue. Elle se termine par une chute originale et déroutante qui respecte cependant la cohérence du récit.

**Article 3 :** Les textes doivent être inédits, écrits en français correct et dactylographiés dans le format 21 x 29,7 cm. Ils seront adressés en 5 exemplaires reliés par une agrafe, sans spirale, sans couverture ni réglette. Il est vivement souhaité que cette version papier soit accompagnée d'une disquette informatique ou d'un cd-rom où le texte aura été enregistré au format « .rtf » ou « .doc ». Cette dernière condition n'interviendra pas dans le choix du jury mais facilitera la publication des textes primés. Les lauréats s'engagent à fournir cette disquette ou ce cd-rom ou à nous adresser leur texte par e-mail une fois proclamés les résultats.

**Article 4 :** Ce concours est gratuit et ouvert à tous. Chaque participant ne peut envoyer qu'un seul texte. Il devra être anonyme et ne comportera donc aucun élément permettant d'identifier leur auteur (signature, symbole...). Chaque participant précisera ses nom, prénom, date de naissance, adresse et téléphone, ainsi que le titre de son œuvre en lettres d'imprimerie sur feuillet séparé placé dans une enveloppe cachetée et vierge, afin de préserver l'anonymat.  
Les participants de moins de 18 ans devront joindre une autorisation signée par leurs parents sur papier libre.  
La participation est interdite aux membres du jury et aux membres de leur famille.

**Article 5 :** Les 10 meilleurs textes adultes seront primés et bénéficieront d'une publication en recueil. Chaque auteur lauréat recevra 3 exemplaires de ce recueil.

De plus, les auteurs des 3 premières nouvelles recevront des chèques-livres d'une valeur de 100 euros pour le premier, de 75 euros pour le second et 50 euros pour le troisième.

Les 10 meilleurs textes juniors seront primés et bénéficieront d'une publication en recueil. Chaque auteur lauréat recevra 3 exemplaires de ce recueil. De plus, les auteurs des 3 premières nouvelles recevront des chèques-livres d'une valeur de 75 euros pour le premier, 50 pour le second et 30 pour le troisième.

**Article 6 :** Le jury adulte sera présidé par Maxime Chattam (écrivain). Le jury junior sera présidé par Hervé Jubert (écrivain).  
Les jurys se réservent le droit de ne pas décerner tous les prix si la qualité des textes n'est pas satisfaisante selon ses critères propres.

**Article 7 :** Les manuscrits ne seront pas rendus. Du seul fait de leur participation, les candidats garantissent le jury contre tout recours éventuel de tiers en ce qui concerne l'originalité et le contenu des œuvres présentées. Les délibérations du jury sont confidentielles. Ses décisions sont souveraines et sans appel.

**Article 8 :** Dans l'éventualité de perte, de vol ou de dégradation de l'œuvre envoyée, les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables.

**Article 9 :** Le fait de poser sa candidature implique pour tous les concurrents, l'acceptation intégrale du présent règlement ainsi que le droit reconnu aux organisateurs de publier leur texte dans un recueil ainsi que sur le site Internet de la mairie de Bessancourt ([www.ville-bessancourt.fr](http://www.ville-bessancourt.fr)), ainsi que de le mettre à disposition des lecteurs à la Bibliothèque Municipale Keller sans aucune perception de droits, ceux-ci étant cédés automatiquement par la participation au concours.

**Article 10 :** L'envoi des textes sera clôturé le 1<sup>er</sup> Mars 2006, cachet de la poste faisant foi. Les lauréats seront prévenus par téléphone ou par courrier des résultats. Toutefois l'annonce des trois lauréats de chacune des catégories se fera à la remise des prix.



# Concours de Nouvelles Policières Bessancourt 2006

Président du Jury Adulte  
**Maxime CHATTAM**

Président du Jury Junior  
**Hervé JUBERT**

**Textes à envoyer avant le  
1er mars 2006  
Remise des prix  
Juin 2006**

**Règlement et renseignements  
A la Bibliothèque Municipale Keller**

**Contact : Christelle Espinosa  
[bib.bessancourt@wanadoo.fr](mailto:bib.bessancourt@wanadoo.fr)**

**Tel : 01 30 40 44 61**

